

La Politique de l'eau a deux ans et le COGESAF se questionne sur son financement

Sherbrooke, le 26 novembre 2004 - À l'occasion du deuxième anniversaire de la Politique de l'eau du Québec, le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) s'inquiète du peu de financement accordé aux organisations de bassins versants pour réaliser leurs mandats.

Il y a aujourd'hui deux ans que la Politique de l'eau a été adoptée par le gouvernement du Québec. Depuis son entrée en vigueur, beaucoup de travail a été réalisé par les organisations de bassin versant, dont le COGESAF. Au cours des deux dernières années, ce dernier a mis en place certaines bases de la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière Saint-François, tel que définies par la Politique de l'eau.

La gestion de l'eau par bassin versant tient compte des interactions entre l'eau, la faune, la flore, l'occupation du sol et les activités humaines. Ce type de gestion nécessite donc la concertation de tous les intervenants qui utilisent l'eau et de tous les acteurs qui se trouvent à l'intérieur d'un territoire géographique appelé bassin versant¹. Les intervenants impliqués sont entre autres les agriculteurs, les forestiers, les gestionnaires municipaux, les gens du secteur récréotouristique, de l'éducation, de la culture et bien sur les citoyens. Ceux-ci doivent s'asseoir à une même table afin de décider ensemble comment ils veulent protéger et mettre en valeur les cours d'eau d'un bassin versant comme celui de la rivière Saint-François. Évidemment, l'exercice n'est pas toujours simple, car tous n'ont pas les mêmes intérêts et les mêmes perspectives. Par contre, il en résulte une vision concertée et constructive de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin.

Le COGESAF est en fait une table de concertation où sont représentés tous les acteurs de l'eau. L'organisme a reçu, tout comme les autres organismes de bassin versant, le mandat du ministère de l'Environnement du Québec de produire un Plan directeur de l'eau pour le bassin versant de la rivière Saint-François. Il s'agit d'un document qui comprend entre autres un plan d'action pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la ressource eau et des écosystèmes du bassin. Avec la collaboration très positive des directions régionales des différents ministères, le COGESAF produit actuellement le portrait du bassin, qui constitue la première étape du Plan directeur de l'eau. Par ailleurs, la population du bassin versant sera bientôt consultée afin que le COGESAF puisse tenir compte de ses préoccupations dans l'élaboration de son Plan directeur de l'eau.

Malheureusement, le financement accordé aux organismes pour accomplir leur mission et pour élaborer les Plans directeurs de l'eau est insuffisant; ce qui inquiète le COGESAF. Les nombreux acteurs qui utilisent l'eau sont maintenant prêts à travailler ensemble pour réaliser des actions de conservation, de restauration et de mise en valeur de la ressource. De plus, la population souhaite être davantage consultée sur la qualité de l'eau et de l'environnement. Il apparaît donc impératif que le gouvernement apporte un soutien financier adéquat aux organisations pour qu'elles réalisent leurs mandats comme il s'était engagé à le faire en octroyant aux organismes de bassin « un financement stable, leur permettant ainsi de mener à bien l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau » (PNE, engagement numéro 3).

¹ Un bassin versant est un territoire sur lequel toutes les gouttes de pluie qui tombent s'écoulent, puis se rejoignent en un même endroit pour former une rivière qui débouche sur un fleuve ou dans la mer.

Source : Anaïs Trépanier
Directrice générale par intérim du COGESAF
(819) 864-1033
cogesaf@cogesaf.qc.ca